



MedWet/Com 23&24 février 2021

Présentation FRANCE

- Réseau de sites Ramsar en France
- Bilan de la mise en œuvre de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides

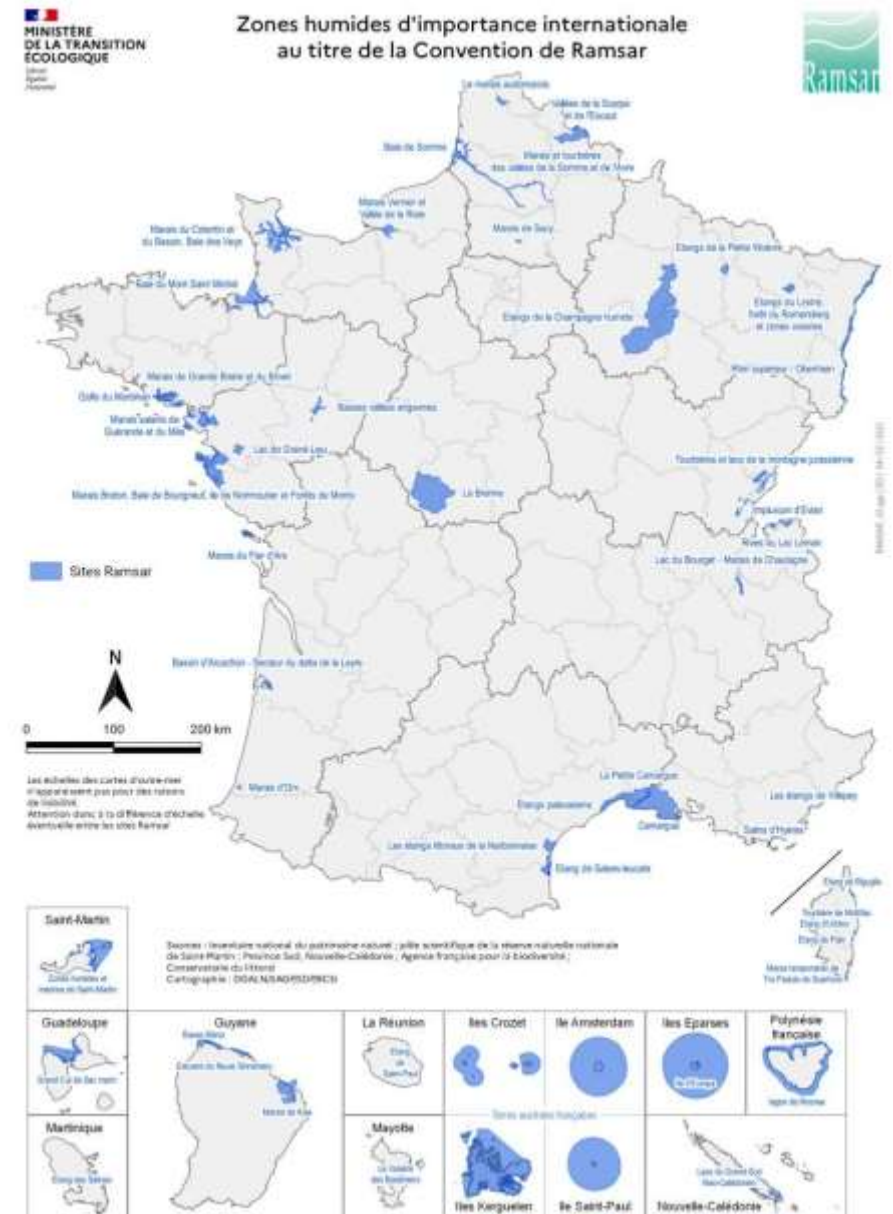
Réseau de sites Ramsar en France

- En France Ramsar **N'EST PAS UN OUTIL DE PROTECTION** car déjà plusieurs outils :
Parcs nationaux, Réserves naturelles, Arrêtés de protection de biotope, acquisitions foncières (Conservatoire du littoral) ...
- Un site Ramsar est **un LABEL VALORISANT** à la fois :
 - La grande qualité de la zone humide
 - La qualité de la gestion mise en œuvre
- La désignation s'appuie sur :
 - un **outil de protection** déjà mis en place
 - La **volonté du territoire** et de ses acteurs de porter un projet de désignation pour « aller plus loin »



Réseau de sites Ramsar en France

- ❑ **50 sites Ramsar :**
 - 38 en métropole (France continentale et Corse) : 0,9 Mha
 - 12 dans les territoires d'outre-mer : 2,7 Mha (2,2 Mha pour RNN TAAF)
 - ❑ **4 villes Ramsar** depuis COP13 et **2 candidats** pour COP14
 - ❑ **Objectif = renforcer ce réseau en nombre, en couverture de types de zones humides et de régions, et au niveau de l'excellence de la gestion**
- => Museum national d'histoire naturelle a identifié **240 sites de zones humides susceptibles de respecter les critères Ramsar**, avec 3 niveaux de priorités



Association Ramsar-France

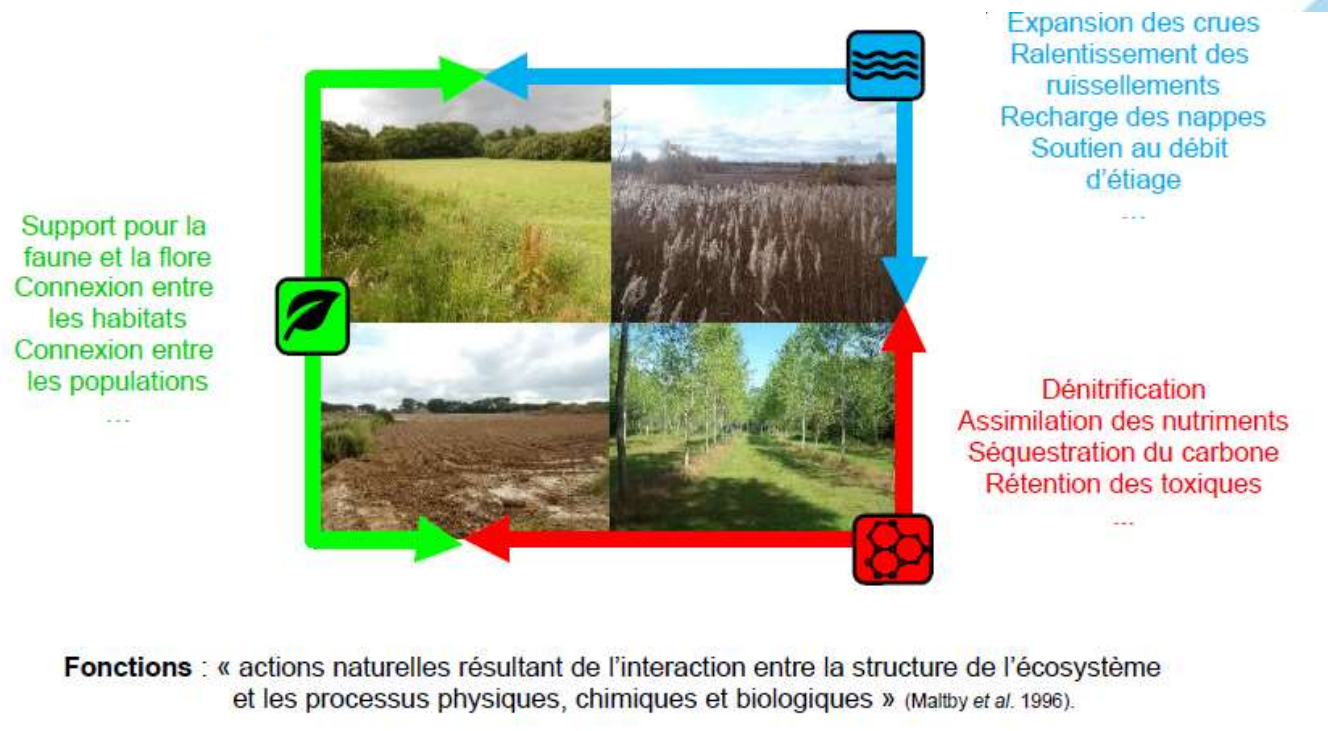


- Association créée en 2011
- Regroupe des Décideurs et les Gestionnaires de sites Ramsar
 - ❑ Créer un lien entre eux et les travaux de la convention de Ramsar.
 - ❑ Promouvoir en France le label et les sites Ramsar auprès des collectivités locales et du grand public
 - ❑ Encourager la création de nouveaux sites, <https://www.youtube.com/watch?v=vxZ8n9oKf0M>
 - ❑ Appuyer les politiques nationales sur les zones humides
 - ❑ Améliorer la gestion des sites et accompagner les gestionnaires des sites
 - ❑ Depuis 2016 : Piloter la coordination nationale de la Journée Mondiale des Zones Humides JMZH / WWD



Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides

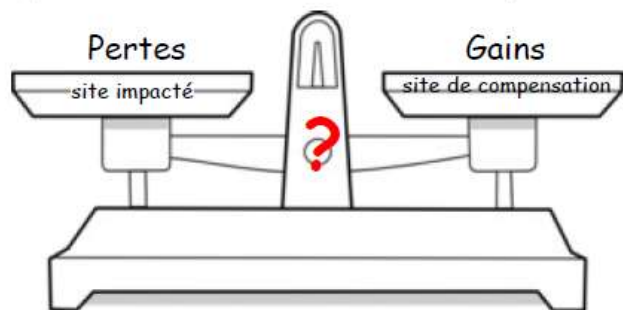
- Publication de la **méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides** en 2016
- Méthode harmonisée sur le territoire national
- Vérification des principes de la doctrine ERC (proximité géographique, équivalence, additionnalité, efficacité)



Fonctions : « actions naturelles résultant de l'interaction entre la structure de l'écosystème et les processus physiques, chimiques et biologiques » (Maltby *et al.* 1996).

Une méthode pour répondre à quelle question ?

Les pertes fonctionnelles sur le site impacté sont-elles compensées par les gains fonctionnels sur le site de compensation après la mise en œuvre des mesures compensatoires ?

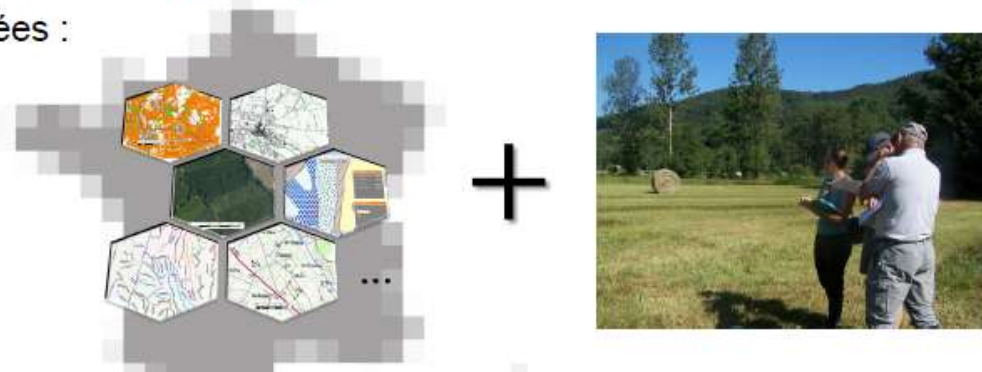


Une méthode adaptée à quelles contraintes ?



Sauf en période de sécheresse, gel, enneigement, pluies importantes

Informations mobilisées :



Actions de transfert

- **33 sessions de formation depuis 2016 :**

- 3 à 5 sessions par an sur un format de 4 jours
- 2 à 8 sessions par an sur un format de 2 jours



- **191 organismes distincts ont été formés:**

- 30% de services de l'Etat
- 22% de collectivités territoriales
- 30% de bureaux d'étude
- 7% d'aménageurs
- 6% d'associations



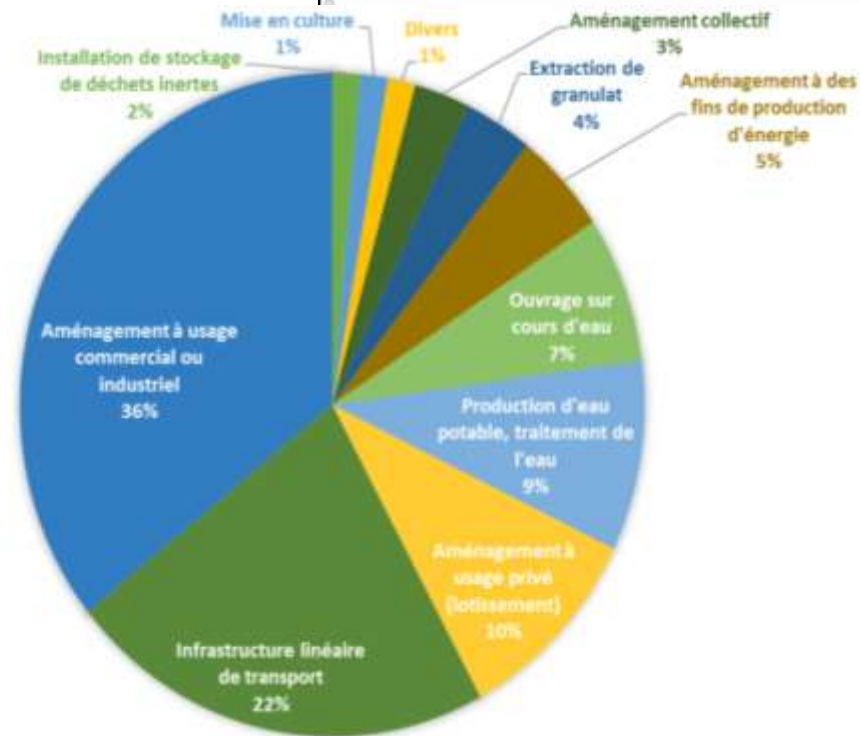
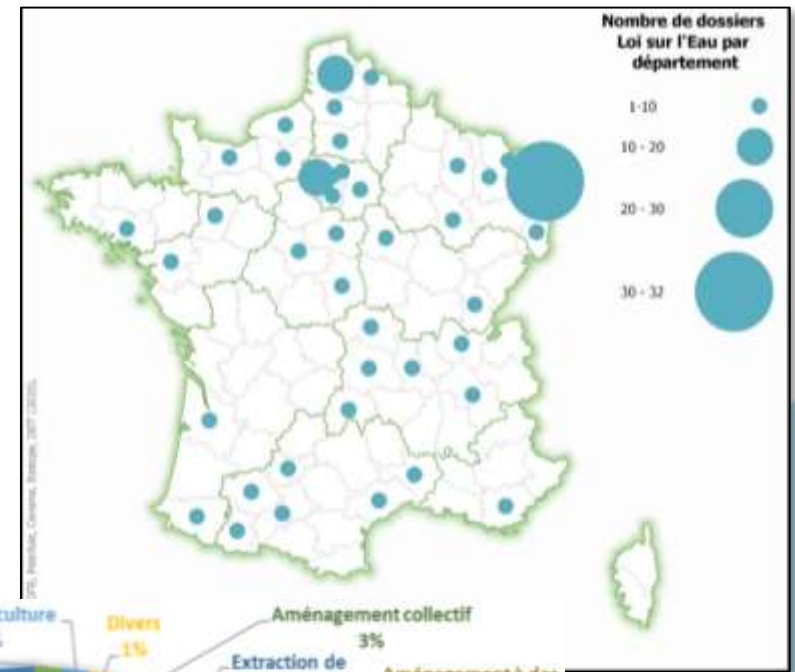
Actions de sensibilisation et d'information

- **Mise en œuvre d'ateliers d'une journée (14 ateliers = 180 agents OFB)**
 - Découverte de l'outil
 - Fondements réglementaires, scientifiques et opérationnels
- **Présentation dans des congrès nationaux et internationaux (publics)**
 - Services de l'état et établissements publics, BE, maitres d'ouvrage (73%)
 - Acteurs de la recherche et gestionnaires d'espaces naturels (27%)
- **Publications dans littérature scientifique et grise**



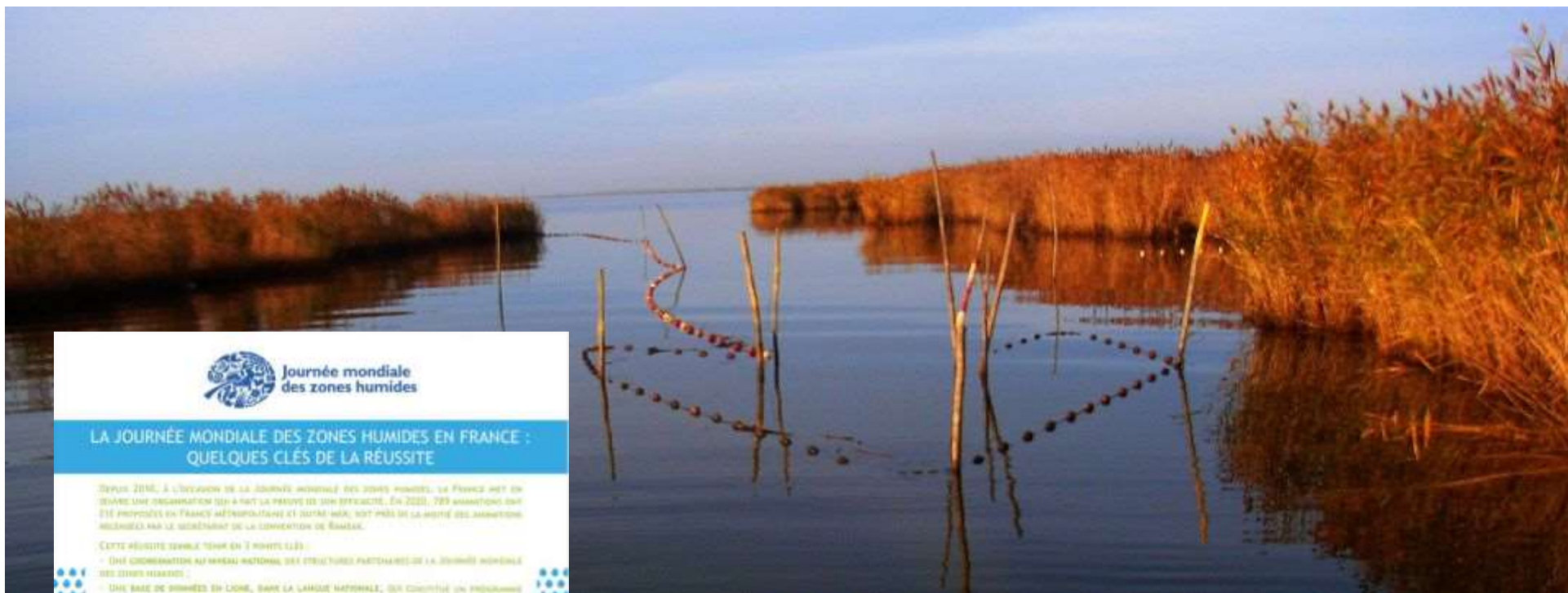
Recensement des dossiers Loi sur l'eau

- **Enquête auprès des DDT et de l'OFB (60% de retour)**
- **140 dossiers Loi sur l'eau connus mettant en application la MNEFZH (au 31/07/20)**
 - 52 % des dossiers : Bas-Rhin, des Yvelines, du Nord, de l'Oise et du Pas de Calais
- **Projets concernés**
 - 49% projets d'aménagement
 - 22% infrastructures linéaires



Bilan et préconisations

- Nombreuses actions de **formation, sensibilisation et d'information**
 - 38% des DTT et 61% des Dreal formées
- **Mesures d'évitement et de réduction favorisées**
- **Mesures de compensation ambitieuses** proportionnées à l'impact résiduel significatif
- **Formation des services instructeurs et des bureaux d'étude** : la clef pour permettre une diffusion efficace et pérenne de cet outil sur l'ensemble du territoire métropolitain
- **Améliorations** en vue d'une meilleure appropriation
 - Amélioration de l'ergonomie
 - Prise en compte des zones humides littorales
 - Prise en compte de l'expertise naturaliste par le biais de commentaires dédiés
 - Ajout d'une interface de dimensionnement de la compensation
 - Adaptation de l'offre de formation au besoin
- **Version 2 prévue au premier semestre 2021**




**Journée mondiale
des zones humides**

**LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES EN FRANCE :
QUELQUES CLÉS DE LA RÉUSSITE**

Depuis 2016, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, la France met en œuvre une organisation qui a fait la preuve de son efficacité. En 2020, 729 associations ont été impliquées en France métropolitaine et outre-mer, soit près de la moitié des associations impliquées lors du jubilé de la convention de Ramsar.

Cette réussite semble tenir en 3 points clés :

- Une coordination au niveau national des structures partenaires de la Journée mondiale des zones humides ;
- Une base de données en ligne, dans la langue nationale, qui constitue un programme d'implication national ;
- Un lancement officiel national organisé pour les élus, les professionnels et la presse.








Publication du 16.06.2020 en France























- 1 -

Merci pour votre attention